



38 place Eugène Delacroix - 76120 Le Grand Quevilly  
Tél.: 02 35 69 76 95 - Fax: 02 35 67 13 36 - courriel : [secretariat@handball76.com](mailto:secretariat@handball76.com)  
Site Internet : <http://www.handball76.com>

	<b>BUREAU DIRECTEUR</b> <b>23.11.2011</b>	
--	--	--

**Membres présents :** Mmes Ja. LECACHEUR, F.TERNOIS.  
M F.BLONDEL, H.BOURGAULT, D.DELOR, J.MANOURY, G.SENECAL.

**Membre excusé :** Mme A.BLONDEL.

**Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 18h45.**

**1 Approbation du procès-verbal du bureau directeur du 19.10.2011 :**

*Adopté à l'unanimité des présents.*

**2 Résultats et enseignements du tour régional des Intercomités :**

Les garçons terminent premiers : belle équipe, beau collectif de l'avis général des observateurs.

Les filles terminent deuxième après l'Eure, adversaire direct.

Seul le Comité de l'Orne n'a pas présenté deux collectifs (absences des jeunes filles).

L'encadrement des équipes a semblé complet et cohérent.

L'organisation a semblé-t-il donné satisfaction : délais tenus, accueil correct...

Les masculins participeront au 1<sup>er</sup> tour national contrairement aux féminines qui ne rentreront qu'au 3<sup>e</sup> tour. La saison prochaine, les 2 collectifs entreront au 1<sup>er</sup> tour afin de permettre une approche différente (compléter les collectifs, les mettre « en compétition »...).

Les techniciens sont aussi en évolution et les membres de la technique jeunes changent. Plusieurs sont en formation niveau 4 entraîneurs régionaux : rajeunissement et professionnalisation sont en cours. Les autres sont invités à valider leurs compétences et/ou à engager une formation.

La CDA est invitée à s'investir dans la formation et le suivi des jeunes arbitres (désignation d'un responsable CDA-JA souhaitée !).

**3 Arbitrage :**

Le 16.11.2011, un courrier concernant l'arbitrage et une réflexion au niveau régionaux sur l'évolution de l'arbitrage nous est parvenu et a été adressé aux administrateurs.

Le renouvellement de « l'élite » nécessite une évolution des plans d'arbitrages et entraîne une adaptation des différentes instances.

Pour notre part, le travail de notre CDA a permis d'ores et déjà d'adapter notre plan d'arbitrage (jeunes arbitres et arbitres seniors) aux évolutions nécessaires.

Le nombre d'écoles d'arbitrages labellisées ou non ne cesse d'augmenter et le travail de plusieurs d'entre elles est à souligner. Le nombre de jeunes arbitres (environ 300 l'an dernier, y compris les T-JA) est constant même si, à ce jour, beaucoup ne peuvent être validés (nombre de rencontres couvertes, stages en cours ...)

Le nombre d'arbitres a très nettement augmenté (170 - dont plus de 50 à disposition de la FFHB et de la LNHB – création de binômes – couverture de matches régionaux par la mise à disposition d'arbitres supplémentaires ...). L'adaptation du nombre de rencontres à couvrir par arbitre (7) permet à ceux-ci de conti-

nuer à jouer et entraîne leur adhésion. Les arbitres sont demandeurs pour progresser qualitativement et les rencontres sont couvertes quasiment intégralement (mises à part les impondérables).

Il apparaît aussi que notre choix d'embaucher un CTF spécialisé dans l'arbitrage ait été judicieux puisque les techniciens commencent à souhaiter l'embauche d'un CTF du même profil pour la LNHB et qu'une réflexion visant à réserver des places pour jeunes arbitres dans les pôles est en cours.

Notre plan a certes un coût élevé (disponibilité de notre assistante de direction, désignations plus nombreuses ...) mais permet aux arbitres et aux clubs d'adhérer à notre projet !

#### **4 Initiatives jeunes :**

Ce projet fédéral semble intéressant à relayer dans notre Comité au moment où nous mettons en place la FDME.

Une demande de création (ou de renouvellement) d'un challenge jeunes dirigeants nous a été adressée car dans les clubs, de nombreux jeunes sont assidus le samedi aux tables de marques et/ou sont motivés par la vie de leurs clubs et du handball seinomarin.

Nous pourrions le décliner en jeunes dirigeants (14/18 ans), dirigeants jeunes (18-25 ans pour celles et ceux qui se destinent à des responsabilités administratives dans leurs clubs) et, pourquoi pas handbassadrices (pour reprendre l'initiative de 2007 au moment du Mondial féminin français). Un jury désignerait les lauréats (5 masculins, 5 féminines) en récompensant tous les nominés ...

Le Bureau Directeur proposera au CA la création de ces challenges, basée sur le projet fédéral.

#### **5 Finances :**

La balance générale provisoire et le comparatif date à date des 2 dernières années sont remis aux administrateurs.

Il ressort une nette amélioration de nos finances puisque le bénéfice est cette année de 57 219.22 € contre 28 133.20 € l'an dernier. Le résultat de fin d'année devrait donc être en augmentation favorable. Cela permettra d'atténuer l'incidence salariale suite à la fin des aides de l'état (9000 € de moins).

Les achats revendus sont aussi en nette augmentation, mais ils engendrent des recettes provenant des clubs (T/Shirts Champions du monde ...)

La sous-classe 62 est en nette augmentation : minihand sportive (dotations) et arbitrage en sont les causes principales.

Le solde de la subvention du département doit encore nous être versé, de même que ceux de la FFHB pour l'emploi et les implications CCA de notre CTF.

Le montant des charges a augmenté du fait de l'arbitrage 8 000 € (indemnités, nombre d'arbitres ...) et des fournitures (récompenses) COC.

Les recettes ont augmenté également mais du fait de la facturation modifiée (arbitrage).

Cela pose le problème du manque à gagner si nous passons au paiement des arbitres par les clubs (problèmes de sujétion ...) avec la nécessité de la mise en place des péréquations correspondantes. Il faudrait alors revoir plusieurs postes budgétaires et adapter les redevances des clubs.

89 600 € de trésorerie à ce jour.

41 591 € sont encore dûs par les clubs. Beaucoup ont déjà réglé leur facture.

Document général du coût de la pratique : Suite à la demande d'un club « loisir », le président a souhaité établir un document général du coût de la pratique à mettre à la disposition de celles et ceux qui souhaiteraient créer une structure.

Il serait aussi souhaitable d'avoir une réflexion sur le coût de la pratique « loisir » de notre sport car celui-ci semble interdire toute affiliation de club (Comme le club de handball loisir du Tréport...) souhaitant exclusivement rester en loisirs ... La licence loisir coûtant près de 45 € et n'étant pas une licence compétitive ... ces clubs ne peuvent prétendre aux aides fédérales et régionales ! Le Président a souhaité, lors du séminaire récent mis en place par la FFHB que cette dernière engage une réflexion en conformité avec son souhait d'augmenter le nombre de structures et de licenciés (« Faire du handball le premier sport de salle en France »).

#### **6 Séminaire zone Nord-Ouest :**

Basé sur la réflexion RGPP mise en place par le gouvernement, ce séminaire a essentiellement porté sur la territorialisation de nos politiques devant, à terme, aboutir à la mutualisation des moyens financiers et humains dans les Ligues et les Comités.

Daniel Delor présente un résumé de ces travaux (conception, mise en place et évaluation des projets territoriaux à l'attention des présidents des ligues et des comités mais aussi des CTS/CTF) et projette un diaporama sur le projet territorial normand puisque la Normandie a été mise à l'honneur lors de ce séminaire pour la qualité de son document préparatoire.

Les territoires changent et évoluent, nous ne pouvons pas rester « à côté » de ces modifications administratives. Mais cela est aussi nécessaire pour pérenniser nos emplois, nos actions et évoluer ensemble vers l'avenir.

La FFHB se refuse à donner des indications précises quant aux démarches ... ce qui est ressenti de diverses façons, surtout au niveau des Comités dont les « contours » deviennent flous. Il est donc important de veiller à une mutualisation et non à une centralisation des moyens humains et financiers !

La lettre d'intention de la Ligue, cosignée par les 5 présidents des Comités normands est distribuée et sera adressée à la FFHB pour permettre d'entrer immédiatement dans les processus et de toucher les aides financières afférentes au niveau d'engagement des actions mutualisées. Les critères ont été établis et chiffrés dans un document adressé aux administrateurs.

A l'initiative de notre ami Daniel Delor, par ailleurs Secrétaire Général de la Ligue de Normandie, un logiciel est actuellement élaboré qui permettra de mettre à la disposition des différentes instances les éléments devant permettre une lecture de nos forces et de nos faiblesses (implantations des structures, des techniciens ...). De même la création d'un Institut normand de formation professionnelle est-elle à l'étude et devrait être proposée prochainement.

Il est proposé que la signature de la Convention tripartite soit signée lors du Normandie-Avenir, en mai prochain.

Enfin, un système d'audioconférence va être mis à disposition des Comités (installé à la LNHB) pour permettre des réunions téléphoniques évitant des déplacements lointains (et donc des économies ...)

## **7 Affaires en cours :**

- **Porte d'entrée :** La Ville de Grand Quevilly nous a répondu négativement, Quevilly Habitat nous ouvre une subvention, à réception des factures acquittées, de 300 €. Les devis des artisans sont donc signés par le Président, sans demande de prêt.

- **Téléphonie :** La proposition SFR de réorganisation de notre téléphonie nous permettrait une économie annuelle d'environ 700 €. Mais il nous reste plusieurs années de contrat avec Consulease (11 trimestres). Le dédit s'élevant à 385 €/HT par trimestre (5 012 € TTC pour les 11 trimestres), le bureau directeur ne souhaite pas donner suite dans l'immédiat, préférant attendre le terme du contrat actuel.

- **Statistiques licences :** les fiches statistiques et de l'espace de partage sont distribuées. la fiche mensuelle montre une hausse du nombre de licenciés, globalement, dans notre ligue mais aussi dans notre Comité. La progression de notre Comité, dans pratiquement tous les domaines, montre clairement que notre projet territorial a été respecté et judicieux.

- 109 % par rapport à la même date de 2010

- 29,7% de féminines : il est nécessaire de renforcer la pratique féminine, dans notre projet, sans doute en relançant le handball féminin sur le secteur rouennais ...

- **Rencontre avec Mr Mayer,** vice-président du Conseil Général : Celui-ci nous a indiqué que la politique d'aide aux sports allait être modifiée en direction des structures départementales (emploi), à budget constant (mais en nette diminution pour le sport professionnel). Il nous invite à travailler désormais en projets et à établir un diagnostic de l'olympiade passée, comme nous l'a demandé d'ailleurs Monsieur Paozzzi, de la DDCS, lors de notre rencontre de novembre dernier.

### **Invitations diverses et représentation**

De nombreuses invitations nous sont parvenues et il est nécessaire que les membres du Bureau Directeurs disponibles se répartissent les diverses représentations.

- 30 novembre : 10<sup>e</sup> anniversaire des journées de l'arbitrage à l'Hôtel de Région à 18h : François Blondel, Gérard Sénécal

- 03 décembre : Hôtel du département : journée des bénévoles à l'hôtel du Département : Jacques Manoury
- 05 décembre : à Grand Quevilly : réunion sur la sécurité locale
- 06 décembre : Sport et handicap à la Petite Bouverie à 18h00 : Gérard Sénécal
- 06 décembre : à Petit Quevilly : réception des sportifs
- 07 décembre : Journée du bénévolat à Dieppe : Françoise Ternois
- 07 décembre : Assemblée Générale USEP à Maromme : Daniel Delor
- 08 décembre : Podiums du département : Daniel Delor
- 12 décembre : Réunion à Rouen sur la mise en place des conventions CREA : Daniel Delor et Michel Devaux

Fin de la réunion à 21h20

Prochaine réunion : le mercredi 14 décembre à 18h30.

La Secrétaire Générale

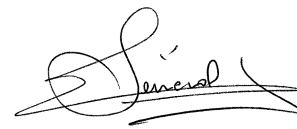
**Annie BLONDEL**



Le Président

Secrétaire de séance

**Gérard SENECAI**




---

*Procès-verbal adopté lors du Bureau Directeur du 14 décembre 2011*

*Pour : 6 (2 absents lors du vote)*

*Contre :*

*Abstentions :*

---

